

Développements au Soudan du 28 octobre au 3 novembre 2024

Résumé :

- ❖ Son Excellence le Président du Conseil souverain a tenu des réunions avec un certain nombre de délégations d'organisations internationales, de la résistance populaire et d'un groupe de dissidents de la milice.
- ❖ Le Vice-Président du Conseil souverain a tenu un certain nombre de réunions avec des responsables de l'État et des délégations internationales et populaires. Les membres du Conseil souverain ont également tenu des nombres des réunions et de visites.
- ❖ Un certain nombre de membres de l'organe exécutif ont tenu des réunions et des rencontres, notamment pour les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Finances et de la Planification économique, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agriculture et des Forêts, des Affaires religieuses, des dotations et de la Santé, ainsi que pour les gouverneurs des provinces.
- ❖ Le gouvernement poursuit ses engagements à soutenir les activités humanitaires, à faciliter le déplacement des travailleurs humanitaires en délivrant des visas et des permis du déplacement, et à faciliter la distribution de l'aide humanitaire aux États touchés par la guerre.
- ❖ Les forces armées, les autres forces régulières et les forces conjointes continuent de s'acquitter de leur devoir national de poursuivre et de vaincre les milices rebelles, d'établir la sécurité et de protéger les civils.
- ❖ Les violations continues commises par les milices rebelles terroristes en commettant des massacres contre des civils, en ciblant des biens civils et en bombardant sans discernement des zones résidentielles, tout en continuant les pillages, les enlèvements et les déplacements.

Introduction :

Le rapport comprend un suivi des événements au Soudan au cours de la période du 28 octobre au 3 novembre 2024. Les activités des conseils de souveraineté, des ministres et des institutions officielles examinent la situation humanitaire et les efforts déployés pour acheminer de l'aide et de l'aide humanitaire, développement de la situation militaire et sécuritaire sur tous les fronts, le suivi des violations systématiques de la milice rebelle et de ses crimes contre l'humanité dans les États touchés par la guerre, ainsi que les activités diplomatiques et l'interaction régionale et internationale avec la crise soudanaise.

Premièrement : L'activité du Président du Conseil souverain

1. Son Excellence le Président du Conseil souverain, le Général de Corps d'Armée Abdel Fattah Al-Burhan, a rencontré le Directeur de l'Organisation Internationale pour les Migrations, et la réunion a porté sur l'augmentation du nombre de réfugiés soudanais à la suite de la guerre menée par les milices rebelles et sur le fait que l'assistance fournie par l'organisation n'est pas suffisante, et la visite s'inscrit dans le cadre de la prise de position sur la situation humanitaire et de l'évaluation de la situation sur le terrain, ainsi que de la fourniture de l'assistance requise.
2. Son Excellence le Président du Conseil souverain a renouvelé la volonté et l'engagement total du gouvernement à fournir toutes les facilités pour le travail humanitaire, y compris l'établissement d'une base logistique à Al-Dabba dans la province du nord pour fournir une aide humanitaire aux nécessiteux et à travers divers aéroports au Soudan, et cela s'est produit lors de sa rencontre avec le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, qui a souligné sa volonté de fournir une aide et un soutien humanitaire au Soudan.
3. Son Excellence le Président du Conseil souverain a rencontré un groupe de transfuges de la milice rebelle dirigée par Dr Abdul Qadir Ibrahim Ali, et la réunion a porté sur les violations et les atrocités commises par les milices rebelles contre les civils dans diverses régions du Soudan.
4. Son Excellence le Président du Conseil souverain a rencontré les délégations du Comité de mobilisation populaire et de résistance dans les provinces de Kassala et du Nil Bleu et a informé Son Excellence des activités et programmes menés par les deux comités au cours de la période écoulée.

Deuxièmement : L'activité des membres du Conseil souverain

5. Le Vice-Président du Conseil souverain, M. Malik Aqar Air, a rencontré la délégation de l'Union euro-arabe pour la géomatique au Moyen-Orient, et la réunion a porté sur les dispositions en cours pour la tenue du seizième forum « GéoTunisie » en présence de (46) pays, et la participation d'un millier d'experts, scientifiques et chercheurs, qui aborderont les questions de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation.
6. Le Vice-Président du Conseil de souveraineté à Port-Soudan a pris la parole lors d'un séminaire intitulé « Combattre la rébellion de soutien rapide » en présence d'un membre du Conseil de souveraineté, M. Abdullah Yahya, du Ministre de la Culture et de l'Information, du Gouverneur de la Mer Rouge, de chefs de commissions et de professionnels des médias. Son Excellence a abordé la rébellion de la milice de soutien rapide, les raisons et les moyens de la combattre, soulignant qu'elle représente des groupes ethniques qui cherchaient à prendre le pouvoir.
7. Le Vice-Président du Conseil souverain s'est engagé à soutenir les projets et activités mis en œuvre par la Société soudanaise pour les soins et la localisation de la transplantation hépatique lors de sa rencontre avec la délégation de l'Association, et a souligné l'inclusion de ses coûts dans le cadre de l'assurance maladie et la mise en place d'un fonds national pour la transplantation hépatique en raison de son coût élevé.
8. Le Vice-Président du Conseil de souveraineté a été informé des efforts déployés par le Comité de mobilisation et de résistance populaire dans la région du Nil Bleu au cours de la dernière période et des préparatifs qu'il prépare pour soutenir les forces armées et la transition vers la phase d'après-guerre, lors de sa rencontre avec la délégation du Comité.
9. Le Vice-Président du Conseil souverain a rencontré le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ayant la charge ainsi qu'un certain nombre de directeurs d'universités soudanaises, et a reçu un éclairage sur l'action du ministère et les résultats de la visite du ministre dans l'État libyen, ainsi que le communiqué final du Forum sur l'éducation, qui s'est tenu sous ses auspices le 10 octobre dernier.
10. Le général de corps d'armée Yasser Al-Atta, commandant en chef adjoint des forces armées, a inspecté l'état d'avancement de la formation et de la préparation des forces conjointes et des autres forces régulières à Omdurman, dans la province de Khartoum, et a souligné la cohésion de la nation soudanaise dans sa guerre contre les milices rebelles.

11. Le Général Ibrahim Jaber Ibrahim, membre du Conseil de Souveraineté, a inspecté l'aéroport d'Atbara et a passé en revue les efforts déployés pour réhabiliter et moderniser l'aéroport et a fait l'éloge des projets qui ont été achevés.
12. M. Abdullah Yahya Ahmed Hussein, membre du Conseil de souveraineté à Port-Soudan, a reçu une délégation de la Coordination des administrations civiles des tribus de Ta'isha, Al-Fur, Al-Hamar, Al-Zaghawa et Al-Barti, et a apprécié le rôle des administrations civiles dans leur soutien aux forces armées et aux forces conjointes pour vaincre les milices terroristes.

Troisièmement : Activités de l'Organe exécutif

13. M. Jibril Ibrahim, ministre des Finances, a rencontré au siège du Département d'État américain l'envoyé spécial des États-Unis pour le Soudan, Tom Perillo, en marge de sa participation aux réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Washington, et les participants ont discuté de l'évolution de la situation au Soudan et des moyens d'apporter une aide humanitaire aux personnes touchées par la guerre.
14. Le Ministre des finances et de la planification économique a participé à la réunion des ministres arabes des Finances et de l'Économie avec le Président de la Banque mondiale, dans le cadre des activités accompagnant les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues à Washington, et le ministre a appelé à aider le Soudan à la reconstruction en mettant l'accent sur les secteurs des infrastructures et en créant un environnement propice au retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers.
15. Le ministre de l'Intérieur ayant l'ordre du Canada a pris la parole lors de l'atelier de lutte contre la contrebande douanière, qui a abordé l'intérêt de l'État à lutter contre la contrebande et le danger que celle-ci représente pour l'économie et la menace pour la sécurité et la sûreté du citoyen.
16. Le Ministre fédéral de l'Agriculture et des Forêts en charge a rencontré le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) au siège du Fonds à Rome en marge de sa participation aux réunions de la 52ème session de la Commission de la sécurité alimentaire, où il a salué la réponse immédiate pour soutenir les besoins des petits agriculteurs et des populations rurales.
17. Le Ministre de l'Agriculture et des Forêts en charge s'est entretenu avec le Représentant régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord auprès de l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (FAO) à son siège au Caire sur l'activité de l'organisation au Soudan et sur les moyens de

renforcer une coopération fructueuse entre celle-ci et le Ministère de l'Agriculture et des Forêts.

18. Le ministère fédéral de la Santé a reçu l'usine de production d'oxygène médical et ses accessoires dédiés à l'hôpital Al-Naw, une subvention accordée par le Centre d'aide humanitaire et de secours du roi Salman bin Abdulaziz.
19. Le ministre fédéral de la Santé en charge a rencontré M. Mohammed bin Ibrahim Al-Sada, ambassadeur de l'État du Qatar au Soudan, et a apprécié le rôle de l'État du Qatar dans son soutien humanitaire et sanitaire représenté par la fourniture de (50) appareils de dialyse et la coordination de leur distribution par l'intermédiaire du Centre national de chirurgie et de néphrologie.
20. Le ministre fédéral de la Santé en charge a confirmé que le ministère travaille à la création de centres de traitement du cancer dans les provinces après la perte de centres de radiothérapie à Khartoum et Al-Jazeera en raison des violations commises par les milices de soutien rapide, dans le cadre de la localisation du traitement du cancer à domicile, et que le ministère s'est engagé à fournir un traitement gratuit aux patients atteints de cancer, lors de la cérémonie de clôture des activités du Mois mondial de sensibilisation au cancer du sein.
21. Le Ministre fédéral de la Santé par intérim a tenu une réunion avec l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds pour la population et des représentants d'organisations nationales et internationales de la société civile, au cours de laquelle la situation actuelle de la santé maternelle et infantile et les effets de la guerre sur ce segment ont été présentés, et la réunion a souligné la nécessité de concentrer les efforts sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile.
22. Le Sous-Secrétaire par intérim du Ministère des Affaires étrangères s'est entretenu avec Mme Amy Bob, Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de la coopération entre le Soudan et l'organisation, du rôle joué par l'organisation dans le soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées soudanaises, et des programmes de retour volontaire pour ceux qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine.
23. Le Sous-Secrétaire par intérim du Ministère des affaires étrangères a rencontré Mme Cindy McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, et a discuté de la situation humanitaire au Soudan et des efforts déployés par le Soudan en coopération avec les organismes des Nations Unies pour fournir des vivres aux personnes touchées par la guerre.

Quatrièmement : Activité humanitaire

24. Visas et permis de déplacement :

- a. Des associations étrangères et nationales ont soumis (100) demandes de visa à la Commission d'aide humanitaire (75) et les visas restants (25) sont en cours de traitement.
- b. Les organismes des Nations Unies et les organisations internationales ont soumis (32) demandes de visa au Ministère des affaires étrangères, (31) visas ont été approuvés et un visa est en cours d'approbation.
- c. Délivrance (48) de permis de déplacement à un certain nombre d'organisations étrangères volontaires dans diverses provinces du Soudan, à savoir Mercy Corps, Médecins sans frontières belges et néerlandais (MSF Belgique et Pays-Bas), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), le Conseil norvégien (NRC), The Save (Children), Comité international de secours (IRC), Eurasia, Coopi et Samaritans Purse à un certain nombre provinces du Soudan.
- d. Délivrance (89) de permis de déplacement à des agences des Nations Unies et à des organisations internationales dans un certain nombre des provinces du Soudan, à savoir le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les migrations internationales (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) à un certain nombre des provinces du Soudan.

25. Distribution de l'aide humanitaire :

Un certain nombre d'organismes des Nations Unies et d'organisations étrangères et nationales ont distribué l'aide humanitaire comme suit :

- a. Le Programme alimentaire mondial a transporté (3 835) tonnes de denrées alimentaires (huile, sel, farine, maïs, semoule, lentilles) vers un certain nombre des provinces du Soudan.
- b. Transfert de matériel médical vers la localité de Karary dans la province de Khartoum.
- c. L'organisation suisse Médecins Sans Frontières (MSF) a transporté (150) ampoules de sérum de serpent dans la province de Gadarif.

- d. L'organisation néerlandaise Médecins Sans Frontières (MSF) a transporté (105) cartons de médicaments et (70) cartons de denrées alimentaires au camp d'Al-Tanidbeh dans la province de Gadarif.
 - e. L'organisation française Médecins Sans Frontières a transporté (434) cartons de médicaments et de consommables médicaux vers la province de Gadarif.
 - f. Médecins Sans Frontières (MSF) a transporté 140 cartons de médicaments, 200 cartons de repas et 1850 moustiquaires saturées à Kadugli, dans la province du Kordofan du Sud.
 - g. Le Croissant-Rouge soudanais a transporté (800) paniers alimentaires dans la province de Gadarif, ainsi que de la farine, des matériaux pour les abris et des serviettes hygiéniques, ainsi que de la farine, des matériaux pour abris et des serviettes hygiéniques, dans la localité de Karary, dans la province de Khartoum.
 - h. Le Comité national conjoint pour l'urgence humanitaire a transporté (7000) paniers alimentaires dans la ville d'Al-Damer, dans la province du Nil, ainsi que du matériel de secours (savon, chaussures, matelas, serviettes hygiéniques, couvertures, matelas, bâches, médicaments et denrées alimentaires) dans les provinces du Nil Blanc et du Nil et de Nord.
26. Le premier vol d'aide humanitaire a décollé de l'aéroport de Juba le 31/10 à destination de l'aéroport de Kadugli, et les vols se poursuivront quotidiennement deux vols d'atterrissage à l'aéroport de Kadugli et un atterrissage dans la région de Jald jusqu'au 28 novembre 2024.

Cinquièmement : Situation militaire et sécuritaire

27. Mouvements des forces armées et des autres forces régulières

- a. Les forces armées et les forces conjointes ont repoussé l'attaque des milices rebelles contre la région de Halfaya, dans le nord de Khartoum, infligeant des pertes en vies humaines et en matériel.
- b. Les forces armées et d'autres forces régulières ont repoussé l'attaque des milices rebelles contre la région d'Al-Shajara, dans la province de Khartoum, infligeant des pertes en vies humaines et en matériel.
- c. Les forces armées et d'autres forces régulières ont lancé une attaque contre les milices rebelles dans la région de Bayara Abu Qara, au nord-est de la ville de Sinja, causant des pertes en vies humaines et en matériel et leur permettant de s'enfuir de la zone.

- d. Les forces armées et d'autres forces régulières dans la région libre de Donkey, dans la province du Kordofan du Nord, ont vaincu les milices rebelles et infligé des pertes en vies humaines et en matériel.
- e. Un groupe de miliciens rebelles a remis (2) véhicules de combat avec leur matériel de guerre aux forces armées dans la région de Jabal Moya, dans la province de Sennar.
- f. Les forces armées ont arrêté (28) rebelles de la milice rebelle, dont un officier ayant le grade de premier lieutenant, alors qu'ils fuyaient la province d'Al-jazeera.
- g. Les forces armées et d'autres forces régulières ont vaincu les milices rebelles dans les villages au sud-est d'Al-Dindar (Al-Daliba, Al-Quraysh, Hillat Ballah, Al-Manufali et Al-Kamrab) et ont infligé des pertes en vies humaines et en matériel et ont pu sécuriser la route Um Baqara reliant les provinces du Nil Bleu et de Gadarif.
- h. Les forces armées et les forces conjointes ont repoussé plusieurs attaques des milices rebelles contre la ville d'El-Fasher, dans la province du Darfour-Nord, causant des pertes en vies humaines et en matériel.

28. Violations commises par la milice terroriste de soutien rapide

- a. Le 25 octobre, les milices rebelles ont attaqué le village de Rijal Zaghawa, au sud de la ville de Tandalti, dans la province du Nil Blanc, faisant un certain nombre de victimes et de blessés parmi les civils.
- b. Le 27/10/2024, la milice rebelle a bombardé la reprise des révolutions dans la province de Khartoum, tuant un citoyen et en blessant (11) d'autres.
- c. La poursuite des tirs d'artillerie par les milices rebelles entre le 27/10 et le 2/11/2024 sur la ville d'El-Fasher, qui ont entraîné la mort de (10) civils et en ont blessé (76) autres.
- d. Le 27/10/2024, la milice rebelle a mené des campagnes de recrutement forcé de civils, dont un mineur, dans la région d'Abou Saad, dans la province de Khartoum.
- e. Le 27/10/2024, la milice rebelle a attaqué le village d'Al-Amara Sheikh Hajo dans la province de Sennar, entraînant des violations entre citoyens.
- f. Le 27/10/2024, les milices rebelles ont attaqué le village de Wadi Sha'ir dans la province d'Al-Jazeera et ont pillé les biens des citoyens.

- g. Le 28/10/2024, les milices rebelles ont attaqué le marché de la région d'Um Said (65) km au nord de la localité d'Omdurman, ce qui a entraîné le pillage du marché et des biens des citoyens.
- h. Le 28/10/2024, la milice rebelle a attaqué le village d'Al-Rifai'in Al-Bahr dans la province d'Al-Jazeera, forçant les citoyens du village à se déplacer.
- i. Le 28/10/2024, la milice rebelle a attaqué le marché de la région de Wadabo Saleh, au nord de la province de Khartoum, et a pillé les biens des citoyens, et a également attaqué la région de Wadabo Sham dans la province d'Al-Jazeera, tuant et blessant un certain nombre de citoyens non armés et les forçant à fuir la zone.
- j. Le 28/10/2024, les milices rebelles ont pillé des véhicules commerciaux en provenance d'Al-Dabba au kilo 62 sur l'artère nord reliant les États de Khartoum et de Nord
- k. Le 28/10/2024, les milices rebelles ont attaqué des projets agricoles à l'ouest du village de Haroun et Jalqni dans la province du Nil Bleu, ce qui a entraîné le pillage des agriculteurs et forcé les civils à fuir la zone.
- l. Le 29/10/2024, les milices rebelles ont attaqué la région de Taiba Al-Ahmada dans la localité de Khartoum Nord dans la province de Khartoum et ont pillé les biens des citoyens.
- m. Le 29/10/2024, la milice rebelle a bombardé le quartier d'Al-Darushab dans la localité de Khartoum Bahri dans la province de Khartoum, tuant (4) civils et en blessant (9) autres.
- n. Le 30/10/2024, les milices rebelles ont déplacé de force les citoyens des villages d'Al-Khairlab, Hayta, Al-Kabashi et Wad Al-Imam dans la localité de Bahri, dans la province de Khartoum.
- o. Le 31/10/2024, la milice rebelle a attaqué le village d'Al-Qadorab dans la province d'Al-Jazeera, ce qui a entraîné le déplacement des citoyens de la région.
- p. Le 31/10/2024, les milices rebelles ont attaqué le village de Bir Mezzeh dans la province du Darfour-Nord et ont incendié les maisons des citoyens.
- q. Les milices rebelles ont incendié plus de 45 villages dans les régions de Braidak, Biri Wanka, dans la province du Darfour-Nord, et ont commis des violations contre des citoyens à l'aide de véhicules de combat, de motos et de combattants à dos de chameau et à cheval.

- r. Les milices terroristes continuent de commettre des violations contre les citoyens et le personnel médical dans l'est de la province d'Al-Jazeera, où elles ont tué un ingénieur médical, capturé (3) infirmières, déplacé (153) patients souffrant d'insuffisance rénale et arrêté des centres de dialyse dans les villes de Tambul, Raffa et Al-Hilaliyah.

Sixièmement : Activités et mouvements régionaux et internationaux

29. Le Ministre des Affaires Etrangères désigné a participé à la réunion ministérielle et à la réunion au sommet des chefs du Marché commun de l'est et sud de l'Afrique (COMESA) au Burundi, en tant que représentant du Président du Conseil de souveraineté, et a assuré Son Excellence de l'importance des efforts des pays de l'OCI pour réaliser l'intégration économique et parvenir à la paix dans la région, et a appelé les pays de l'OCI à condamner les crimes commis par les milices rebelles contre les civils au Soudan.
30. Les ambassades du Soudan à Accra, Dakar, Abuja, Rabat, Téhéran, Vienne, Le Caire, Assouan, Nairobi, Londres et Kinshasa ont organisé des conférences de presse sur les derniers développements dans le pays et les massacres commis par les milices rebelles dans la province de l'Al-jazeera, réfutant les allégations soulevées par les Émirats arabes unis concernant l'attentat à la bombe contre le siège de leur ambassadeur à Khartoum et les efforts du gouvernement soudanais dans le domaine de l'action humanitaire.
31. Le porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies a publié une déclaration condamnant les attaques menées par la milice de soutien rapide dans la province de l'Al-jazeera et s'est dit choqué par les informations faisant état du meurtre, de la détention et du déplacement d'un grand nombre de civils, d'actes de violence sexuelle à l'encontre des femmes et des filles, du pillage de maisons et de marchés et de l'incendie de fermes, et ces actes constituent des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et les auteurs de ces violations doivent être tenus responsables. Il continue de se détériorer et a appelé toutes les parties au conflit à faciliter l'accès humanitaire, et a renouvelé son appel en faveur d'un cessez-le-feu.
32. Le porte-parole du département d'État américain a condamné le meurtre d'enfants et de femmes lors du point de presse quotidien du département d'État américain par la milice de soutien rapide, qui a mené une attaque brutale contre l'est de la province de l'Al-jazeera, ciblant des civils et des femmes, et a exigé la fin de la violence contre les civils, et a souligné que les

chefs de la milice s'étaient précédemment engagés à protéger les civils mais n'avaient pas respecté leur engagement, et a souligné que le secrétaire d'État américain s'était entretenu avec le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis pour qu'il cesse de soutenir la milice de soutien rapide.

33. La Ligue arabe, l'Égypte, la Somalie, Djibouti, le Qatar et le Venezuela ont condamné les crimes commis par les milices rebelles contre les civils dans la province de l'Al-jazeera, et un certain nombre de pays et d'organisations ont exprimé leur condamnation et leur rejet des meurtres de civils.
34. L'Association des érudits musulmans d'Irak a publié une déclaration condamnant les violations commises par les milices rebelles et dénonçant les graves violations commises contre des civils non armés, les massacres, le génocide et le terrorisme contre les enfants, les femmes et les personnes âgées dans la province d'Al-Jazeera, et a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux violations commises contre les civils au Soudan et traduire les auteurs en justice. Al-Azhar et le grand mufti d'Oman ont également condamné les massacres des milices rebelles.
35. Le sénateur James Risch, le plus haut républicain de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, a appelé l'administration américaine à agir contre les atrocités commises par les milices au Soudan et a mis en garde contre la demande précédente du Congrès de demander des comptes à la milice rebelle et à ses partisans conformément à la loi Magnitski.

Septièmement : Situation économique

36. Secteur des services de base (santé, eau, électricité, éducation, transports):

- a. Le ministère fédéral de la Santé a discuté des dispositions relatives à la fourniture de services médicaux et thérapeutiques en raison de la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil, d'augmenter l'offre de médicaments, de compléter tout l'équipement médical des hôpitaux qui fournissent des services médicaux aux patients et d'assurer la fourniture de consommables de services spécialisés aux frais de l'État.
- b. Les examens du certificat primaire ont été lancés dans la province de l'ouest du Kordofan, et ont été inaugurés dans la localité d'Al-Nuhud en présence des comités de sécurité de la province et locaux et d'un certain nombre de responsables de l'éducation.

37.Secteur de l'agriculture et de l'élevage :

- a. Les exportations de cuir au cours du mois de septembre 2024 se sont élevées à (223) tonnes de cuir de bovin séché et (18 000) de cuir d'agneau sec salé.
- b. L'eau a été pompée du barrage de Sennar pour les projets d'Al-jazeera et Manaqil de (10 950) m³ dans le canal de Jazeera et de (9 450) m³ dans le canal de Manaqil.
- c. Lors de sa visite des marchés aux cultures de Gadarif, le Gouverneur par intérim de Gadaref a passé en revue les dispositions en cours pour la préparation des marchés et l'achèvement des dispositions pour l'ouverture de la saison de commercialisation des cultures.
- d. Le nombre cumulé d'exportations d'agneau à partir de janvier 2024 a atteint (3 676 832) têtes.

38.Secteur du pétrole et des minéraux :

La production continue du champ Heglig dans la province de l'ouest du Kordofan de (21 824) barils par jour.